

Procès-verbal du 26 Juin 2024

Président de la séance : Régine DOUSSIÈRE

Secrétaire de la séance : Alain ALMÉRAS

Présents : Alain ALMÉRAS, Roger BLANC, Serge MIRMAN, Régine DOUSSIÈRE, Nina COMBET, Colette ROBERT, Claude NADAL, Jérôme LAURET

Représentés : Cécile JASSAUD représentée par Régine DOUSSIÈRE, Alain AIGOUY représenté par Claude NADAL, Eric PERSEGOL représenté par Serge MIRMAN

Absents et excusés :

1 – Désimperméabilisation (délibération de régularisation de la propriété du parking)

Cette délibération faisant partie du projet de désimperméabilisation, Monsieur Jérôme LAURET a fait remarquer à juste titre que sur l'ordre du jour il était inscrit désimperméabilisation, alors qu'il était question de ne voter que la délibération de la propriété du parking. Vote reporté au Lundi 1er Juillet 2024.

Administration générale :

1 – Convention SDEE : groupement de commande pour l'achat et valorisation d'énergies :

En 2021 sur décision du conseil municipal, la commune a adhéré au groupement de commande par les syndicats départementaux d'énergies. Il est proposé au conseil municipal de renouveler cette adhésion. Votes à l'unanimité.

2 – Renouvellement de la convention CNRACL :

Le CDG 48 a fait parvenir un courrier à la Mairie demandant de renouveler l'adhésion au service CNRACL pour la période 2024 – 2027. Votes à l'unanimité.

Comptabilité :

1 – Approbation du rapport de la commission locale d'évaluation des charges transférées :

Suite à un courriel de la communauté de communes invitant les communes membres, Madame le Maire soumet au vote rapport de la commission locale d'évaluation des charges transférées. Votes à l'unanimité.

2 – Camping municipal : modification règlement intérieur et commission :

Les mandataires du camping municipal ont proposé à Madame le Maire de soumettre au vote un nouveau règlement intérieur adapté à la saison 2024. Après présentation et échanges le conseil municipal vote à l'unanimité.

Une commission est constituée : Cécile JASSAUD, Jérôme LAURET, Claude NADAL.

Dossier pour information :

1 – Subventions aux associations :

Madame le Maire présente le tableau des subventions et note que le conseil municipal ne l'a pas accepté et a proposé des modifications. Nous attendons le retour de l'avocate.

2 – Tableau de permanence du conseil municipal des élections législatives :

Madame le Maire présente le tableau des élections européennes et demande s'il y a des modifications.

Fin de séance à 22h